

Les proportions des dettes à la population, sont très élevées dans les colonies australasiennes ainsi que dans la colonie du Cap. Comme en Canada la somme entière a été dépensée en travaux publics, la plus forte partie a été dépensée pour la construction des chemins de fer qui, dans ces colonies, sont presque entièrement la propriété de l'Etat. Conséquemment, un montant plus fort de revenu peut être obtenu pour le paiement des intérêts qu'en Canada, où l'argent a été dépensé seulement en travaux, qui rapportent directement au pays, mais seulement indirectement au revenu de l'Etat. De plus, en proportion de la richesse et du commerce général, plus particulièrement des colonies australasiennes, leurs populations sont très faibles.

1232. Les dettes publiques de quelques-uns des principaux pays sont données ci-dessous :—

DETTES PUBLIQUES DANS LES PAYS ETANGERS.

PAYS.	Année.	DETTES PUBLIQUES.		
		Montant.	Par tête	Multiple du revenu.
		\$	\$ cts.	
Europe—				
Autriche-Hongrie.....	1894	2,885,709,000	67 48	6 60
Belgique.....	1894	431,259,891	69 61	6 28
Danemark.....	1895	56,352,764	25 94	3 09
France.....	1894	6,041,529,000	157 57	9 15
Empire allemand.....	1893	453,500,000	9 17	1 64
Grèce.....	1894	159,149,566	72 76	7 32
Italie.....	1894	2,385,929,593	78 66	6 96
Pays-Bas.....	1895	445,270,863	96 34	8 66
Norvège.....	1894	38,807,978	19 39	2 73
Suède.....	1894	78,707,612	16 32	2 43
Portugal.....	1894	722,651,839	142 19	15 24
Roumanie.....	1894	231,583,399	39 93	5 42
Russie d'Europe.....	1893	2,766,305,800	23 53	5 86
Espagne.....	1893	1,201,205,267	68 38	7 92
Suisse.....	1894	16,444,292	5 51	1 08
Turquie.....	1892	205,383,067	5 04	3 75
Asie—				
Japon.....	1894	285,197,875	6 89	3 99
Afrique—				
Egypte.....	1895	509,2 2,913	74 70	10 14
Tunésie.....	1884	27,749,733	18 49	5 47
Amérique—				
République Argentine.....	1894	514,450,826	113 54	4 36
Bésil.....	*1895	433,576,234	30 13	3 06
Chili.....	1894	111,959,757	39 05	5 71
Mexique.....	1894	187,403,822	15 62	4 58
Pérou.....	1894	188,684,856	62 89	43 11
Etats-Unis.....	1895	1,676,120,983	24 03	4 29
Uruguay.....	1895	105,403,965	140 90	7 51
Vénézuéla.....	1893	25,934,939	11 16	2 62

* 31 mars.

1233. D'après les dispositions de la loi de retraite du service civil de 1883, des allocations sont accordées aux membres du service civil qui ont servi au moins dix années et ont atteint l'âge de soixante ans ou qui sont devenus, de quelque manière que ce soit, incapables de remplir convenablement leurs devoirs ou dont la charge peut être abolie pour le bien du service ou pour aucune autre raison.

1234. Ces allocations sont calculées sur la moyenne de salaire annuelle reçue durant les trois dernières années, comme suit : pour dix années,